

ORANGINA SUNTORY FRANCE PLACE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL COMME VECTEUR D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Les hommes et les femmes sont la première richesse de l'entreprise.

Orangina Suntory France en est convaincue : c'est en favorisant plus de bien-être personnel et collectif que l'on devient une entreprise encore plus performante.

C'est pourquoi l'entreprise a choisi d'intégrer à l'accord obligatoire sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes des engagements forts visant à renforcer la qualité de vie au travail.

Orangina Suntory France a ainsi travaillé, main dans la main avec les partenaires sociaux, à l'élaboration d'un nouvel accord qui regroupe près de 60 mesures pour favoriser l'engagement et l'épanouissement de ses collaborateurs.

60 engagements forts pour être reconnue comme l'une des meilleures entreprises où il fait bon vivre et travailler en France

Orangina Suntory France a la conviction que la performance économique d'une entreprise est indissociable de sa performance sociale. Entreprise engagée et engageante, elle agit pour ceux qui sont les premiers contributeurs à la croissance : les collaborateurs.

Afin de favoriser leur épanouissement et leur développement, l'entreprise s'engage à créer de meilleures conditions de travail pour tous, avec un objectif 2020 affirmé : être reconnue comme l'une des entreprises où il fait bon vivre et travailler en France. **Aujourd'hui, 89% des salariés considèrent qu'Orangina Suntory France est une entreprise où il fait bon travailler**¹. Une satisfaction en nette hausse depuis 3 ans².

Pour faire un pas de plus vers son objectif, l'entreprise a ainsi revu les accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, en y intégrant près de 60 mesures en faveur du bien-être au travail.

On y retrouve, à titre d'exemples, la sensibilisation des managers sur l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle de chacun et le droit à la déconnexion, la mise en place d'une charte de bonne conduite des réunions pour qu'elles ne se terminent pas après 18h ou encore la possibilité de télétravailler un jour par semaine pour toujours plus de flexibilité et de sérénité des collaborateurs.

« Notre entreprise est fondée sur des valeurs humanistes. Nous pensons que notre performance économique est intimement liée à l'engagement de nos collaborateurs, d'où notre volonté de devenir l'une des entreprises exemplaires de la qualité de vie au travail. » explique Florence Marle, Directrice des Ressources Humaines chez Orangina Suntory France.

¹ Enquête interne annuelle Engagement Survey 2017

² Enquête interne annuelle Engagement Survey 2015 : 85% des salariés considéraient Orangina Suntory France comme étant une entreprise où il fait bon travailler

La parentalité, au cœur des préoccupations d'Orangina Suntory France

Parmi les mesures phares de ce nouvel accord, **la prise en compte de la parentalité** tient une place importante. Pour Orangina Suntory France, il s'agit là d'**une dimension indispensable pour assurer une égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et renforcer l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des collaborateurs et de leur conjoint.**

Orangina Suntory France propose par exemple aux nouveaux parents **de reprendre une activité à temps partiel lors de l'arrivée d'un enfant en transformant leur 13^{ème} mois en congés payés.** Cette disposition offre ainsi jusqu'à 22 jours de congés supplémentaires pour un salarié à temps plein.

Dans le même esprit, et toujours pour permettre de vivre au mieux l'arrivée d'un enfant, l'entreprise permet aux futurs papas de **s'absenter une demi-journée³, afin de se rendre avec leur compagne enceinte aux examens de surveillance médicale, sans diminution de rémunération et sans effet de décompte de durée des congés payés.**

Par ailleurs, et pour aller plus loin que la réglementation en vigueur, Orangina Suntory France propose aux **papas de bénéficier de 11 jours de paternité lors de la naissance d'un enfant, rémunérés à 100% du salaire net, en plus des 3 jours de congés légaux.**

Et parce que la santé ne prévient pas, l'entreprise donne également la possibilité de bénéficier jusqu'à **10 jours de congés par an rémunérés à 100% en cas de maladie d'un enfant⁴** ; là où la loi ne prévoit que 3 jours non rémunérés.

L'accompagnement face à la fragilité d'un proche

En adhérant au service « Responsage », Orangina Suntory France soutient ses collaborateurs et leur conjoint qui s'occupent d'un proche fragilisé (enfant dyslexique, conjoint malade, parent en perte d'autonomie ...). Fondé sur la relation humaine, ce dispositif d'accompagnement gratuit et illimité propose une aide confidentielle et personnalisée : des conseillers experts orientent et conseillent les salariés dans leurs démarches (prises de contact, aides financières, services à domicile...) pour permettre une meilleure prise en charge de leur proche.

Enfin, un **dispositif de don solidaire de congés** permet d'aider les salariés qui doivent assumer la charge d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident grave.

« Ces nouveaux accords sont de véritables engagements que nous prenons pour nos collaborateurs durant tout leur parcours dans l'entreprise dès leur premier jour et ce, quel que soit leur poste. Nous souhaitons proposer un réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle pour favoriser le bien-être de tous et renforcer l'implication de chacun. » souligne Florence Marle.

À propos d'Orangina Suntory France

Orangina Suntory France, appartenant au groupe familial Suntory, est leader des boissons aux fruits sur le marché français et a réalisé un chiffre d'affaires de 870 millions d'euros en 2017. L'entreprise s'appuie sur plus de 1200 collaborateurs passionnés par leur métier, qui font vivre des marques aussi incontournables que Orangina, Oasis, Schweppes, Pulco, Champomy ou encore MayTea. À base de fruits ou de plantes, pétillantes ou plates, au goût sucré ou amer, les boissons proposées par Orangina Suntory France sont élaborées en France sur l'un de ses 4 sites de production en s'appuyant sur une dynamique d'innovation continue portée par une R&D française.

Orangina Suntory France est attachée à promouvoir une activité et des modes de vie positifs et durables, dans le respect de l'environnement et des hommes.

Plus d'informations sur www.oranginasuntoryfrance.com

Contacts Presse : Matriochka Influences

Alix Bonnet – alix.bonnet@mtrchk.com – 06 99 45 86 45

Claire Chaput – claire.chaput@mtrchk.com – 06 78 01 63 65

³ Trois rendez-vous au maximum, sous réserve de justificatif médical

⁴ Valable pour les enfants âgés de 16 ans au plus et pouvant aller jusqu'à 20 ans en cas de situation de handicap.